AIDE ET SOINS A DOMICILE

Rapport annuel 2015

Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

cosanum
Le logisticien au service de la santé.
iba
rigert
MON MONTE-ESCALIER
traitafina
genuss leben
smith&nephew
WEBWAYS

Sommaire

Éditorial 3

Préambule 4

Résumé 5

Direction de l'association 6

Représentation d'intérêts 8

Conventions administratives 10

Développement de la branche 12

Qualité/eHealth 14

Formation 16

Communication 18

Marketing 20

Statistique 21

Finances 24

Bilan 25

Clôture des comptes 26

Annexe 28

Organes 36

Portrait 39

34 494
Collaboratrices
et collaborateurs

Un développement spectaculaire

Le passage de témoin à la nouvelle secrétaire centrale et la concurrence dans les soins ambulatoires ont été les points phares de l'année 2015.

L'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) existe depuis vingt ans, elle est née en 1995 de la fusion de l'Association suisse des organisations d'aides familiales (ASOAF) et de la Fédération suisse des services de santé communautaire (FSSC). Les chiffres de l'Office fédéral de la statistique depuis 1997 attestent de l'évolution spectaculaire de ce secteur et de son association faîtière ces vingt années. En 1998, quelque 27 000 personnes, soit 9 200 postes à plein temps, étaient actives dans les organisations d'aide et de soins à domicile d'utilité publique et de droit public. En 2014, elles étaient 34 500 personnes ou 15 800 postes à plein temps. Depuis 1998, le temps de travail fourni par nos organisations dans les soins a doublé, passant de 4,5 millions à 9,9 millions d'heures. Le nombre de personnes nécessitant des soins et une prises en charge est passé de 123 000 à 183 000. Les excellentes compétences professionnelles et humaines des équipes sont reconnues. Très appréciée par la population, l'Aide et soins à domicile à but non lucratif jouit d'une excellente réputation. En 2005, elle obtient le premier rang dans l'atlas d'utilité publique de l'Université de St-Gall; ainsi, nos organisations viennent en tête, devant la REGA, la Migros et la Croix-Rouge suisse.

Nouvelle secrétaire centrale

En mai, Beatrice Mazenauer a pris sa retraite après avoir été la secrétaire centrale de l'ASSASD depuis sa création. Elle a investi une grande partie de sa carrière professionnelle au service du développement de l'Aide et soins à domicile. Le Comité central la remercie chaleureusement pour son précieux travail. Marianne Pfister a repris le flambeau de secrétaire centrale avec des compétences et un engagement remarquables.

Concurrence croissante

Des prestataires privés s'impliquent plus fortement sur le marché des soins ambulatoires et se battent pour obtenir aussi des conventions de prestations auprès des pouvoirs publics. Grâce à notre positionnement fort, à notre partenariat prouvé et fiable et à l'excellente qualité de nos prestations, nous ne craignons pas leur concurrence. Au contraire, nous y voyons aussi des opportunités, à condition toutefois que tous les acteurs doivent répondre aux mêmes exigences vérifiables en termes de qualité, de formation et de sécurité dans la prise en charge.

Au nom du Comité central, je remercie chaleureusement tous nos collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat central et de la rédaction du Magazine Aide et Soins à Domicile ainsi que toutes les personnes investies dans des projets et groupes de travail pour leur engagement au service de notre association. Je remercie aussi du fond du cœur mes collègues du Comité central pour leur collaboration efficace et collégiale; j'évoque ici nommément Ruth Buser qui a démissionné lors de l'Assemblée des délégués. En outre, j'adresse tous mes remerciements aux présidentes et présidents des associations cantonales pour leur attitude constructive et pour notre bonne entente. Et finalement un grand merci à toutes nos partenaires pour le travail réalisé ensemble dans le domaine des soins et de la prise en charge des personnes âgées, en particulier à l'Office fédéral des assurances sociale (OFAS) ainsi qu'à nos sponsors pour leur soutien.

Walter Suter, président de l'ASSASD

Le paysage de l'Aide et soins à domicile en pleine mutation

Les activités de l'ASSASD restent complexes et passionnantes.

«Rien n'est aussi constant que le changement» – cette devise concerne aussi l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile et son Secrétariat central. Non seulement la dynamique dans le système de santé mais aussi les changements de personnel au Secrétariat central nous mettent au défi. En 2015, trois postes ont été repourvus: Cornelis Kooijman a repris le secteur Qualité/eHealth, Rudolf Gafner est devenu chef rédacteur du Magazine Aide et Soins à Domicile et j'ai pris la direction du Secrétariat central. Comme pour chaque changement, la mise au courant des nouveaux arrivés s'est faite en parallèle des tâches à assumer. Notre équipe a dû apprendre à se connaître tout en effectuant des tâches complexes. Pour cette raison, nous avons voulu nous concentrer sur nos ressources. Nous avons décidé de mettre au premier plan les activités qui renforcent le positionnement de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. En même temps, nous sommes restés à disposition de nos membres pour leur apporter prestations et conseils. Nous avons bien fini l'année grâce au grand engagement des collaboratrices et collaborateurs et à l'esprit de collaboration des associations cantonales.

Le système de santé suisse est en pleine mutation. L'évolution démographique, l'augmentation des maladies chroniques, la transformation des conditions-cadre dans la société et la pression des coûts croissante provoquent de grands changements. L'attente de la population de vivre de plus en plus longtemps à la maison augmente constamment. Tout comme la demande d'aide et de soins à domicile. Ces changements se sont répercutés sur le paysage de l'Aide et soins à domicile. Cette mutation se poursuivra au cours des prochaines années et nous occupera encore longtemps. Notre association devra faire face à de nouvelles tâches supplémentaires. Les ressources limitées à notre disposition ne pourront probablement jamais répondre entièrement aux exigences complexes et globales. Pour nous et notre association, cela signifie que nous devons nous recentrer régulièrement sur les thèmes qui nous permettent d'avoir le plus d'impact. Il faudra parfois ajuster les priorités en fonction des opportunités politiques. Il est important qu'en tant qu'acteur essentiel dans le système de santé, nous continuons de nous développer de manière ininterrompue – sur un pied d'égalité avec les hôpitaux, les médecins de famille et les assureurs. De cette manière, nous pourrons à l'avenir aussi assurer à nos patients des soins et un accompagnement social à domicile optimaux.

Dans ce sens, je me réjouis de relever ces défis passionnants avec mon équipe professionnelle très motivée, tout en restant souple. Car: seul le changement est constant.

Marianne Pfister,
secrétaire centrale de l'ASSASD

Activités principales en 2015

Résumé du rapport annuel

Politique
- Les objectifs stratégiques de l'association se poursuivent, en particulier avec la création du groupe spécialisé Politique.

LAMal
- L'amélioration du régime de financement des soins reste une priorité. L'ASSASD représente sa position dans le CI Financement des soins.

Conventions administratives
- La convention administrative du 20 décembre 2010 est renégociée. Il existe désormais une convention administrative séparée pour le groupe HSC.

Développement de la branche
- Un guide de santé sur les prestations d'aide et de soins à domicile est publié en douze langues, destiné aux personnes issues de la migration.
- L'ASSASD co-dirige le groupe de travail sur la stratégie nationale en matière de démence.
- L'ASSASD collabore dans la plate-forme Interprofessionnalité.

Formation
- La journée de formation obtient un franc succès et suscite beaucoup d'intérêt.
- Le concept remanié pour le cours de base d'aide au ménage est terminé.
- L'association participe à différents projets relatifs aux examens professionnels.

Qualité, eHealth
- Un ajustement des risques relatifs aux indicateurs de la qualité a lieu.
- Les diagnostics infirmiers NANDA-International en allemand peuvent s'acquérir à un prix avantageux.
- Le nouveau module RAI-HC Ménage environnement du logement est terminé.

Statistique
- L'Aide et soins à domicile à but non lucratif reste le leader du marché avec 80 % des parts du marché (83 % de l'ensemble des clients et 79 % des heures effectuées).

Communication
- Les activités en lien avec la stratégie de la marque continuent.
- Le nouveau site remanié est mis en ligne; de nombreuses associations cantonales reprennent son graphisme.
- L'investissement pour le travail auprès des médias augmente.
- Le thème de la Journée nationale Aide et soins à domicile est choisi. Le travail auprès des médias est réalisé.
- Six numéros de l'INFO sont publiés.

Marketing, sponsoring
- Le suivi des sponsors est assuré. L'acquisition de nouveaux sponsors et des «preferred partners» renforce le soutien à l'association.

Participation au débat politique de plus en plus importante

6

En mai, l'Assemblée des délégués a élu un nouveau membre au Comité central, fixé les objectifs de l'association pour 2015–2018 et approuvé un crédit extraordinaire pour la stratégie de la marque.

Les délégués de l'ASSASD ont pris congé en mai de Beatrice Mazenauer, qui a été la secrétaire centrale de l'ASSASD durant vingt ans, dans le cadre d'une cérémonie en son honneur. Ils l'ont chaleureusement remerciée pour son grand engagement en faveur de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Le passage officiel de témoin à Marianne Pfister, nouvelle secrétaire centrale, a eu lieu à cette occasion.

Les délégués ont également pris congé de Ruth Buser, membre du Comité central durant de longues années (depuis 2003) et vice-présidente de 2004 à 2015. Elle aussi a été chaleureusement remerciée. Ils ont élu Claudia Aufdereggen, directrice du service d'aide et de soins à domicile de Regio Liestal (BL), comme membre du Comité central. Rahel Gmür a été élue deuxième vice-présidente pour la législature 2015–2019. Walter Suter a été confirmé à son poste de président central, ainsi que Peter Mosimann comme vice-président. Tous les autres membres du Comité central ont été réélus pour un nouveau mandat.

L'Assemblée des délégués a discuté et approuvé les objectifs stratégiques de l'association pour les années 2015–2018. Ceux-ci avaient été élaborés par la Conférence des président-es et ils ont été ajoutés en préambule au programme pluriannuel 2015–2018. Voici en quoi consiste l'essentiel de ces objectifs: accroître l'impact politique de l'association et renforcer son positionnement visant à garantir le financement des prestations de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Pour cette raison, les activités du Comité central se sont axées en priorité sur la défense et la représentation accrues des intérêts de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif dans le débat politique ainsi que sur la stratégie de la marque. L'Assemblée des délégués a accordé un crédit extraordinaire pour réaliser cette dernière.

L'évolution démographique (un nombre croissant de personnes âgées ayant une espérance de vie plus élevée) et les maladies chroniques liées à l'âge sont des thèmes de plus en plus importants en politique et dans l'administration fédérale en charge de la prévoyance-vieillesse et de son financement. En raison d'un environnement dynamique, la collaboration dans des processus stratégiques et législatifs a pris de l'ampleur au sein de l'ASSASD qui est davantage impliquée et invitée à collaborer.

Afin qu'elle puisse participer au débat politique, le Comité central a constitué le groupe spécialisé Politique. Celui-ci est composé de Walter Suter, Rahel Gmür, Peter Mosimann, Lorenz Hess, Silvia Marti et Marianne Pfister. Son but est de défendre et de représenter avec davantage d'impact les intérêts de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif en collaboration avec les associations cantonales. L'ASSASD entend participer à la mise en place de conditions-cadre en faveur d'une prévoyance-vieillesse optimale. Elle veut également s'impliquer comme actrice importante du système de santé dans les débats politiques afin de garantir le financement à long terme des prestations d'aide et de soins à domicile.

Marianne Pfister, secrétaire centrale

«Quelque 222 600 clients sont pris en charge par l'Aide et soins à domicile à but non lucratif»

Améliorer le financement des soins: un long chemin

L'ASSASD s'investit pour des améliorations du financement des soins dans la LAMal; la nécessité d'agir dans ce domaine est considérable.

Le régime de financement des soins entré en vigueur au 1er janvier 2011 doit être modifié, tel est l'objet d'une initiative parlementaire, déposée par Christine Egerszegi. Dans ce contexte, l'ASSASD est intervenue à un hearing organisé par la commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats (CSSS-E). Elle a exposé les problèmes qui se posent aux soins à domicile en raison de la réglementation actuelle et demandé d'apporter des modifications à la LAMal. Ses positions en la matière, adoptées par le Comité central, sont claires:

- Il faut définir dans la LAMal quel canton assume le financement résiduel en cas de soins ambulatoires fournis en dehors du canton de domicile du patient.
- La participation du patient aux soins à domicile doit s'élever au maximum à dix pourcents de la contribution la plus élevée fixée par le Conseil fédéral. Le législateur doit déterminer la structure du financement afin d'endiguer les différentes possibilités de mise en œuvre cantonales et communales.
- Le Parlement fédéral doit se prononcer sur la question d'une protection tarifaire également valable pour les soins ambulatoires ainsi que sur leur financement assuré entièrement selon l'art. 25 al. 5 de la LAMal.
- L'assurance-maladie doit prendre en charge les coûts du matériel à usage unique à partir d'un certain prix de revient.
- «Les soins aigus et de transition» doivent être prolongés substantiellement (à douze semaines). Si cela n'est pas possible, il faut examiner leur suppression.
- RAI-Home-Care doit être fixé comme procédure d'évaluation des besoins dans les soins ambulatoires.

Qui paie le financement résiduel?

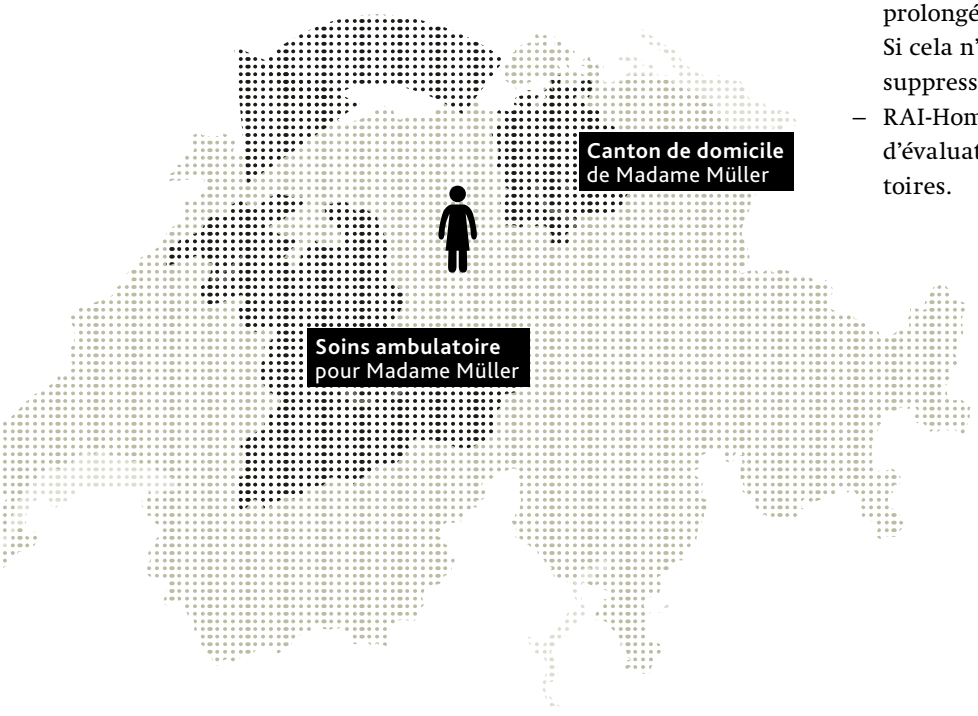

Madame Müller vit dans le canton de Zurich. Après une opération, elle habite temporairement chez son fils dans le canton de Berne et nécessite des soins d'une organisation d'aide et de soins à domicile.

«Nous exigeons des modifications à la LAMal»

– Concernant le financement résiduel, toutes les organisations d'aide et de soins à domicile doivent être traitées de façon identique. L'obligation de prise en charge, l'obligation de formation et d'autres obligations des pouvoirs publics doivent être suffisamment indemnisées.

L'ASSASD fait aussi valoir sa position dans la communauté d'intérêts (CI) Financement des soins où elle participe de manière déterminante à l'élaboration d'un document de positionnement. Cette CI réunit des associations de fournisseurs de prestations et des organisations de personnes concernées qui s'engagent ensemble en faveur d'améliorations à apporter au financement des soins.

Quelle ne fut pas la déception de l'ASSASD en septembre 2015, lorsque la CSSS-E a présenté sa proposition visant à modifier le régime de financement des soins. Celle-ci résout uniquement le problème du financement des soins hors du canton, mais de manière défavorable aux soins à domicile. L'ASSASD a fait part de ses critiques dans le cadre de la consultation et continuera de s'engager à l'avenir en faveur d'autres améliorations.

En 2016, l'évaluation du financement des soins va commencer à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). L'ASSASD défendra la perspective et les revendications des soins ambulatoires dans le groupe d'accompagnement.

Fin 2015, l'ASSASD a mandaté une équipe externe de spécialistes pour réaliser une analyse du prix coûtant de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Les données obtenues et les conclusions de cette étude apporteront des éléments importants pour les négociations avec les différents responsables du financement des soins à domicile. La CI Financement des soins revendique à juste titre que les contributions de l'assurance obligatoire des soins soient adaptées chaque année à l'évolution des coûts dans le domaine de la santé. Elle demande également que le législateur précise que les cantons prennent en charge tous les coûts résiduels des prestations de soins qui sont attestés et occasionnés sur leur territoire.

Silvia Marti, responsable du secteur Politique et bases

Autres activités

– Création du groupe de travail Politique et adoption d'un concept de représentation d'intérêts politique.
– Co-responsabilité pour le groupe parlementaire Soins.
– Exposé sur les revendications de la CI Financement des soins présenté au groupe parlementaire Soins.
– Exposés sur le financement des soins présentés au congrès sur les soins de longue durée de l'Association suisse des aînés ainsi qu'au réseau «Alter – Wohnen – Umwelt» de l'ETH à Zurich.
– Collaboration au sein de l'Alliance Santé MEI (regroupement d'organisations du domaine de la santé qui s'engage en faveur de solutions pratiques et non bureaucratiques dans la mise en œuvre de l'initiative populaire «contre l'immigration de masse»).
– Réponse à la consultation sur le paquet de mesures d'application de l'initiative populaire «contre l'immigration de masse».
– Prises de position sur plusieurs consultations fédérales, en particulier sur l'initiative parlementaire pour la «Reconnaissance légale de la responsabilité infirmière».

La convention administrative en renégociation

10

La délégation compétente a renégocié la convention administrative avec tarifsuisse sa et a négocié une convention administrative séparée avec le groupe HSC. L'OFAS a fixé un tarif transitoire pour les soins ambulatoires des enfants à l'AI.

La délégation chargée des négociations a examiné et évalué avec tarifsuisse sa la convention administrative en vigueur signée le 20 décembre 2010. Les parties contractantes, soit l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile, l'Association Spitex privée Suisse (ASPS) et tarifsuisse sa, ont constaté que cette convention leur convenait très bien. Ils ont décidé par conséquent qu'elle ne serait pas modifiée fondamentalement. Certains processus qui n'étaient plus très optimaux ont été adaptés aux réalités actuelles. La convention subséquente est pratiquement adaptée et toilettée. Elle sera signée en 2016 par les parties contractantes et remplacera la convention actuellement en vigueur.

La même délégation a négocié pour la première fois une convention administrative séparée avec le groupe HSC (Helsana, Sanitas et CPT). Il est très important que les deux conventions administratives soient en principe le plus identiques possible et définissent des processus harmonisés. Cela permettra d'éviter aux organisations d'aide et de soins à un surcroît de travail administratif qu'auraient occasionné deux conventions totalement différentes. Les travaux pour cette convention ont si bien avancé que celle-ci pourra être conclue avec effet rétroactif au 1er janvier 2016.

Les négociations avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) concernant les tarifs de l'assurance-invalidité (AI) pour les soins pédiatriques à domicile ont été passablement pénibles et difficiles. L'ASSASD demande que l'AI prenne en compte leur prix coûtant. Pourquoi? Parce que l'AI verse les mêmes contributions que l'assurance obligatoire des soins (AOS) et aucun financement résiduel est prévu par les cantons; or, ces derniers sont de moins en moins disposés à prendre en charge les coûts résiduels pour les soins ambulatoires des enfants à l'AI. Comme les contributions de l'AI continuent de ne pas couvrir le prix coûtant, il a fallu interrompre les négociations et l'OFAS a fixé des tarifs transitoires valables pour une année à partir du 1er janvier 2016. Ces tarifs sont, certes, plus élevés que les contributions de l'assurance obligatoire des soins mais ne couvrent toujours pas le prix coûtant auquel des organisations de soins pédiatriques à domicile doivent faire face. L'ASSASD entamera de nouvelles négociations en 2016.

Marianne Pfister, secrétaire centrale

Autres activités

– Entretiens avec différents assureurs afin de résoudre des problèmes de remboursement.

«14.7 millions d’heures de prestations sont facturées»

Un rôle actif et influent au sein d'un réseau élargi

12

Le système de santé doit faire face à de grands défis et l'Aide et soins à domicile à but non lucratif monte au front. L'ASSASD veille à ce que la branche se développe sainement, que ce soit en participant à des projets nationaux ou en élaborant des documents de base.

Stratégie nationale en matière de démence 2014–2017

Sous la co-direction de l'ASSASD et sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), des représentants de l'association professionnelle Médecin de famille Suisse, de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) et de l'Association Spitex privée Suisse (ASPS) se sont investis dans un groupe de travail visant à promouvoir la coordination dans les soins aux personnes souffrant de démence. Ce groupe de travail interprofessionnel est en train d'élaborer un concept visant l'optimisation de la coordination qui permettra d'améliorer la prise en charge ambulatoire des personnes souffrant de démence et de leurs proches. La coordination entre les différents fournisseurs de prestations durant toute la durée de la prise en charge débouchera finalement sur des soins de meilleure qualité. Il s'agit d'un projet partiel de promotion de la coordination qui fait partie du champ d'action «Offres adaptées au besoin» de la stratégie nationale en matière de démence pour 2014–2017.

Après un premier aperçu des interfaces, une enquête a été réalisée auprès des différentes associations de tous les groupes professionnels impliqués dans la prise en charge et les soins ambulatoires afin de recueillir le plus grand éventail possible de thèmes significatifs en lien avec la coordination. En

Grand soutien par l'Aide et soins à but non lucratif

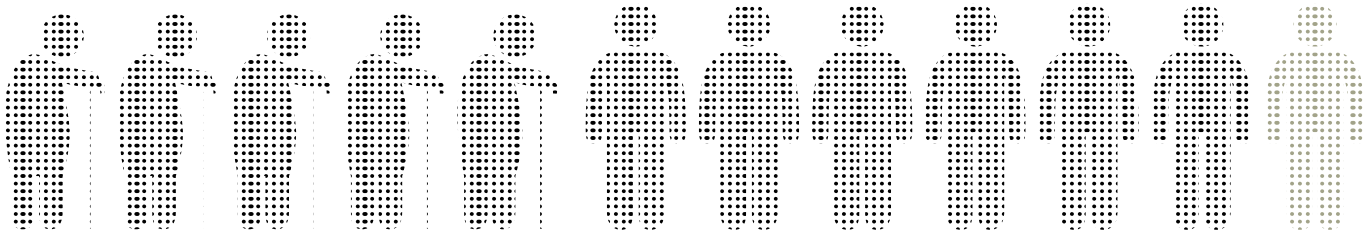

En total 117 760 personnes en Suisse reçoivent de l'aide pour la gestion de leur vie quotidienne.

Dont 109 842 personnes de la part des organisations à but lucratifs.

Dont plus que 53 000 personnes ont 80 ans ou plus

www.spitex.ch/Monde-ASD/Des-chiffres-et-des-faits/

«Toutes les personnes vivant en Suisse devraient connaître les prestations de l'aide et soins a domicile à but non lucratif.»

impliquant tous les acteurs, il a été possible de faire ressortir les interfaces et de développer des modèles et des processus proches de la pratique. Les résultats du groupe de travail seront remis en 2016 à l'OFSP dans un rapport sous forme de recommandations.

Un guide de santé en douze langues différentes
En collaboration avec des spécialistes, l'ASSASD a retravaillé le guide de santé de «migesplus» et l'a fait traduire en douze langues différentes grâce à une contribution financière de la Croix-Rouge suisse (CRS). Ce guide peut être téléchargé sur www.aide-soins-domicile.ch dans les langues suivantes: albanais, arabe, allemand, anglais, français, italien, portugais, tamoul, turc, somalien, espagnol et croate/serbe/bosniaque. Des études montrent que, par rapport à la population suisse, les personnes issues de la migration ont moins recours aux prestations d'aide et de soins à domicile. Par manque de connaissances linguistiques, elles disposent de moins d'informations ou n'en ont pas du tout. Pour cette raison, il s'est avéré indispensable de faciliter l'accès des migrants qui ne parlent pas, ou pas bien, l'une des langues nationales suisses. Cette nouvelle notice d'information leur permet de mieux connaître les activités de l'Aide et soins à domicile et de disposer d'informations importantes à ce sujet.

Membre de la plate-forme Interprofessionnalité
Dans la stratégie «Santé 2020» du Conseil fédéral, les soins intégrés sont un thème clé, mais ils ne fonctionnent que lorsque la collaboration interprofessionnelle est assurée. Dans ce sens, l'ASSASD et les principaux partenaires des soins ambulatoires se sont engagés dans la plate-forme Interprofessionnalité, créée fin 2013 dans le but d'encourager le dialogue entre les groupes professionnels et, ainsi, de promouvoir les soins intégrés. Ils se sont également donné pour but d'apprendre réciproquement à connaître les profils de compétence des différents groupes en présence. Cette plate-forme a permis d'identifier des lacunes dans les connaissances et de réunir les acteurs dans le domaine des soins ambulatoires autour de projets communs. L'organisation, la structure et le financement de la plate-forme ont fait partie des tâches initiales. Les critères de qualité qui ont été élaborés afin d'évaluer des projets interprofessionnels sont importants pour soutenir de futurs projets pilotes dans le domaine de l'interprofessionnalité. Un site internet a été créé à cet effet (www.interprofessionalitaet.ch) qui donne des renseignements sur cette plate-forme.

Esther Bättig, secteur Qualité/eHealth
Ursula Ledermann Bulti, responsable du secteur Formation

Autres activités
- Rédaction de factsheets concernant l'attrait de la place de travail.
- Exposé sur «Une place de travail attrayante dans l'aide et les soins à domicile», présenté dans le cadre des formations continues des associations cantonales de Suisse orientale.
- Production d'une fiche d'information sur la problématique de la responsabilité associée aux différentes formes de collaboration.
- Collaboration dans le groupe de travail de la CDS relatif au financement des prestations de soins ambulatoires en cas de démence.
- Collaboration au sein du Forum national Âge et migration.
- Participation à l'élaboration des «Recommandations quant à l'insulinothérapie chez les patients dépendants».

Indicateurs de qualité pertinents et données précises

14

HomeCareData permet d'obtenir des informations sur les prestations de soins, à condition d'avoir des indicateurs de qualité pertinents et une bonne base de données. Pour cette raison, une étude a porté sur l'ajustement des risques et sur la qualité des données dans HomeCareData.

HomeCareData est à la disposition de toutes les organisations d'aide et de soins à domicile depuis le printemps 2015. Les organisations qui transfèrent leurs données RAI-HC ont la possibilité d'analyser elles-mêmes leurs données. De plus, les résultats de 19 indicateurs de qualité sont calculés une fois par année. Ces indicateurs de la qualité fournissent des renseignements précieux sur la qualité des résultats obtenus et montrent quel est l'effet auprès du patient bénéficiant des prestations d'aide et de soins à domicile. Interprétées minutieusement, elles peuvent représenter un potentiel d'amélioration dans les structures et les processus.

Des indicateurs de qualité pertinents

Les indicateurs de qualité sont également déterminés par des facteurs qui ne dépendent pas directement de la qualité des soins ni de la prise en charge. Afin de pouvoir faire des comparaisons entre les organisations, il a été nécessaire d'examiner à quel point les différences dans les données obtenues proviennent aussi de facteurs externes à la qualité. Pour cette raison, la Haute école zurichoise des sciences appliquées (ZHAW) a effectué un ajustement des risques relatifs aux indicateurs de qualité. Cette étude a été réalisée sur mandat de l'ASSASD et en collaboration avec l'Université de Berne. Elle montre que les indicateurs de qualité de l'aide et des soins à domicile sont relativement stables et ne sont pratiquement pas influencés par les caractéristiques des clients examinés comme l'âge, le sexe ou le fait de vivre seul. Par contre, il s'avère que presque la moitié des indicateurs de qualité subit une influence du fait qu'au moment de l'évaluation des soins requis le patient souffre déjà, ou pas, d'un problème de santé particulier. Ces conclusions seront prises en considération dans le prochain calcul effectué en 2016.

«La bonne utilisation de RAI-HC est toujours une priorité»

Déterminant: la qualité des données
Une bonne qualité des données dans HomeCareData sert de base pour obtenir des calculs stables. Pour cette raison, l'attention est portée sur la qualité des données. Dans ce sens, l'ASSASD a analysé conjointement avec l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) les données qui se trouvent dans HomeCareData. A partir des résultats obtenus, différents problèmes ont été examinés et résolus. Lors de séances d'information avec les utilisateurs de RAI-HC et de séminaires avec les prestataires de formation, l'ASSASD a informé sur l'utilisation correcte de RAI-CH et montré les corrélations entre le codage dans l'évaluation des besoins et les calculs dans HomeCareData. La bonne utilisation de RAI-HC sera une priorité en 2016.

Classification internationale des diagnostics infirmiers
Grâce aux négociations de l'ASSASD avec la maison d'édition RECOM en Allemagne, les organisations d'aide et de soins à domicile à but non lucratif ont pu acquérir les diagnostics infirmiers NANDA-I en langue allemande à un prix très avantageux, soit 35% du prix original. Cet ouvrage permet de représenter les soins infirmiers de manière fondée sur le plan professionnel et de les mettre en œuvre dans la pratique.

Nouveau module RAI-HC Ménage environnement du logement
En collaboration avec des professionnels venant d'organisations d'aide et de soins à domicile, l'ASSASD a élaboré et élargi le module Ménage. Les résultats de la phase pilote réalisée auprès de 50 organisations impliquées ont été intégrés dans le nouveau module Environnement du logement. Grâce à ce module, il est désormais possible de faire un état des lieux détaillé du ménage et des besoins des clients.

Cornelis Kooijman, responsable du secteur Qualité/eHealth

Autres activités
- Remaniement du catalogue de prestations et mise en œuvre technique par les fournisseurs du logiciel RAI.
- Mise sur les rails des travaux de réalisation électronique de l'instrument d'évaluation des besoins pour les personnes souffrant d'une maladie psychique (interRAI Community Mental Health).
- Mise sur pied et intensification des échanges avec des spécialistes et des chercheurs de interRAI (en Suisse et en Amérique du Nord).
- Collaboration dans différents groupes de travail concernant eHealth et l'échange électronique des données (eKARUS, Forum et Fachorgan Datenaustausch).
- Réunions annuelles avec des formateurs et formatrices RAI-HC et les fournisseurs du logiciel RAI titulaires d'une licence.
- Exposés à la journée RAI-HC en présence de 120 participants.
- Exposés sur HomeCareData lors de séminaires de formation continue organisées par des associations cantonales d'aide et de soins à domicile.

«Prêt pour l'avenir», la formule qui marque

16

L'Aide et soins à domicile à but non lucratif se prépare aux changements dans la formation et promeut le développement professionnel de son personnel. La Journée nationale de formation a été un succès. Une prochaine journée est déjà planifiée.

La Journée nationale de formation de l'Aide et soins à domicile qui a eu lieu le 12 mars 2015 à Olten a été un succès. Quelque 170 personnes y ont participé sous la formule «Prêt pour l'avenir». Les conférences ont suscité un grand intérêt et des discussions animées ont eu lieu dans les ateliers. La palette thématique, variée et passionnante, a abordé les points suivants: le paysage de la formation en Suisse, la composition de l'équipe de soins et d'aide à domicile les compétences nécessaires à l'avenir, les mesures de fidélisation du personnel, la carrière dans l'aide et les soins à domicile. Dans leurs conférences, des spécialistes renommés ont fait part de leurs réflexions et de leurs idées visionnaires sur l'évolution du système de santé, en particulier dans l'aide et les soins à domicile. Voici la synthèse de la journée: pour être armé face aux défis du futur, d'importants changements dans les entreprises, dans la composition des équipes et aussi dans le domaine de la formation s'imposent.

Suite au grand intérêt suscité par cette journée et à son bilan positif, il a été décidé d'ouvrir à l'avenir cette manifestation également à des personnes qui ne font pas partie de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Cette ouverture permettra de renforcer les réseaux avec les différents partenaires ainsi que la position de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Les préparatifs de la prochaine Journée nationale de formation, prévue pour le 9 mars 2017 à Olten, sont déjà en cours, avec au programme des échanges sur la problématique de la démence dans l'aide et les soins à domicile.

Projets en cours

- Le concept de cours pour les aides au ménage a été remanié et approuvé par le Comité central. Il entre en vigueur en 2016 et peut être téléchargé dans l'espace protégé par un login sur le site de l'ASSASD.
- L'ASSASD s'est investie dans la commission de la qualité compétente qui organise la réalisation concrète de l'examen professionnel en soins de longue durée et accompagnement. Les premiers examens auront lieu en 2016.
- Les travaux d'élaboration des examens fédéraux dans le domaine des soins infirmiers ont démarré sous la direction de l'OdASanté. L'ASSASD est représentée à la vice-présidence du groupe de pilotage. Des représentants des organisations de base s'investissent dans plusieurs sous-groupes spécialisés chargés d'élaborer ces examens.

Ursula Ledermann Bulti, responsable du secteur Formation

Autres activités

- Collaboration au comité et dans des groupes de travail de l'OdASanté.
- Prises de position à des consultations.
- Collaboration dans la commission d'assurance qualité de l'examen professionnel de coordinatrice médicale.
- Exposé au congrès de l'Association suisse des assistantes médicales (ASAM).

«557 organisations
d’aide et de soins
à domicile existent
partout en Suisse»

Développement de la marque «Aide et soins à domicile»

18

Le travail lié à la stratégie de la marque et auprès des médias est en constante augmentation. Ils font désormais partie du quotidien dans le secteur de la communication. Les points forts: mise en ligne du site internet remanié et résultats réjouissants de l'analyse de marque «Spitex» en Suisse alémanique.

La situation du marché en mutation implique de réagir rapidement et d'adapter régulièrement les mesures de communication qui ont été prévues. L'investissement pour le travail auprès des médias a fortement augmenté en 2015. Le fait de répondre dans les délais aux questions de plus en plus complexes des journalistes a pris davantage de temps et nécessité de nombreuses ressources. De plus, la réalisation d'une conférence de presse planifiée à court terme en novembre sur le thème de la concurrence dans l'aide et les soins à domicile a également exigé un effort supplémentaire. Pour cette raison, l'ASSASD a dû repousser la mise en place d'une veille médiatique professionnelle. Les travaux concernant la stratégie de la marque, approuvés en mai par l'Assemblée des délégués, se sont poursuivis avec une priorité accrue. Une analyse externe réalisée durant l'été est arrivée à un résultat réjouissant: la marque «Spitex» atteint un score spectaculaire de notoriété en Suisse alémanique. La qualité et les compétences de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif y sont incontestées et son logo bleu et vert est perçu comme un signe distinctif positif. En septembre, l'implication de l'Aide et soins à domicile pour l'intérêt général a été récompensée par l'obtention du premier rang dans le GemeinwohlAtlas 2015. En collaboration avec le groupe de pilotage du projet et le groupe de résonance, composé de représentants de toutes les régions du pays, l'ASSASD a élaboré un document de positionnement. Un nouveau groupe de travail a été mis sur pied en vue d'examiner les possibles en vue d'établir en Suisse

L'Aide et soins au 1er rang

L'atlas d'utilité publique scrute systématiquement l'utilité sociale d'entreprises et d'organisations suisses et internationales et la publie. En 2015 l'Aide et soins à but non lucratif a reçu la meilleure note.

www.gemeinwohl.ch

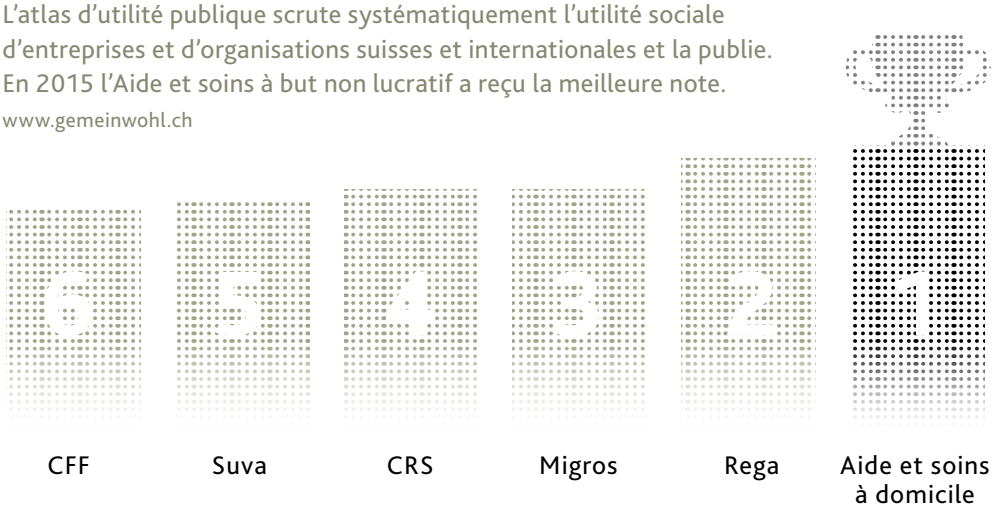

«La qualité et les compétences de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif y sont incontestées»

latine un nom équivalent, analogue à l'appellation «Spitex».

Conformément à ce qui avait été planifié, le nouveau site internet été remanié. Il est entré en fonction en avril avec un graphisme moderne, une structure plus claire et des contenus actualisés. De plus, www.aide-soins-domicile.ch peut également être consulté avec en version mobile. L'accès au secteur pour les médias, au Shop, à la plate-forme de l'emploi et au domaine réservé aux membres se fait rapidement et en toute simplicité à partir de la page d'accueil. L'ASSASD a mis un site internet modèle à disposition de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Avec succès: de nombreuses associations cantonales et aussi des organisations de base d'aide et de soins à domicile ont adopté progressivement le nouveau graphisme, apportant ainsi une contribution importante pour que la branche bénéficie d'une présentation publique harmonisée dans toute la Suisse.

Une large palette thématique dans le Magazine Aide et Soins à Domicile

Augmentation des coûts, pénurie de personnel, vieillissement de la société, numérisation du système de santé: durant sa deuxième année d'existence, le Magazine Aide et Soins à Domicile a continué de se consacrer à des thèmes brûlants d'actualité concernant la branche de l'aide et des soins à domicile. Le débat politique y occupe désormais une place prépondérante. Christine Egerszegi, conseillère aux Etats PLR, et Lorenz Hess, conseiller national PBD, se sont exprimés dans des interviews sur l'amélioration du nouveau régime de financement des soins, respectivement sur la protection de l'Aide et soins à domicile face à une politique d'austérité. Dans chacune des six éditions, des organisations d'aide et de soins à domicile ont présenté un projet couronné de succès que l'ASSASD a récompensé par un prix itinérant interne, reconvertissant le Swiss Logistics Public Award. De cette façon, le Magazine garantit l'échange de savoir-faire par-delà les frontières régionales et linguistiques. Un entretien passionnant sur le changement de direction au Secrétariat central de l'ASSASD et des contributions animées pour célébrer les vingt ans de l'association sont venus compléter le large éventail des thèmes traités.

Alors que la statistique des abonnements et du tirage restent modestes, les téléchargements de l'application pour tablette sont en légère augmentation. Un sondage a été élaboré à la fin de l'année qui permettra d'obtenir en 2016 des renseignements sur les souhaits et les habitudes des lecteurs du Magazine ASD.

Isabel Küffer,
responsable du secteur Communication / Marketing

Autres activités

- Travail auprès des médias: envoi de communiqués de presse, placement d'un article dans le NZZ au nom de la CI Financement des soins.
- Journée nationale Aide et soins à domicile: célébrée le 5 septembre 2015 sur le thème de la qualité dans l'Aide et soins à domicile; travail auprès des médias, news sur le site internet, article dans le Magazine ASD.
- Numéro de téléphone national pour l'Aide et soins à domicile: plusieurs mesures de promotion, comme une bannière pour le site internet, un publireportage dans la revue Competence (H+), la publication d'annonces de remplissage, un rappel dans la Newsletter INFO.
- Communication interne à l'association: six éditions de la Newsletter INFO envoyées à toutes les associations cantonales.
- Protection de la marque: surveillance des demandes et enregistrements de marques, interventions en cas d'utilisation abusive du logo.
- Domaine internet: demande d'enregistrement pour trois .swiss-Domains.

Sponsoring: deux nouveaux arrivants, deux départs

Malgré la budgétisation prudente de beaucoup d'entreprises et une certaine hésitation à accorder un soutien, deux nouveaux sponsors se sont liés à l'ASSASD. Par contre, deux partenaires, dont l'un de longue date, n'ont pas prolongé leur convention.

Réjouissant: l'arrivée au printemps d'un nouveau sponsor! Depuis début mai, Cosanum SA est le nouveau partenaire de sponsoring de l'ASSASD. Un partenariat prometteur commence avec ce logicien au service de la santé de Schlieren (ZH). Cosanum offre à toutes les organisations d'aide et de soins à domicile des solutions complètes intéressantes dans le domaine de la gestion du matériel. Cette entreprise prend en charge tous les travaux administratifs – de la commande des produits à leur envoi, en passant par une formation pour leur utilisation et leur facturation aux assureurs-maladie.

Autre évènement positif: Mazda (Suisse) SA a rejoint les «preferred partners» de l'ASSASD. Ce constructeur automobile dispose d'une palette entièrement renouvelable de véhicules qui conviennent parfaitement pour l'engagement et les déplacements de l'Aide et soins à domicile.

Par contre, le partenariat avec Salzmann Medico (bas de compression, articles en cas d'incontinence, bandes élastiques, protection des hanches) s'est malheureusement terminé après quinze ans de collaboration. De même, la convention avec CODAN Medical SA (matériel médical de perfusion et de transfusion à usage unique) n'a pas pu se renouveler; heureusement, cette entreprise s'est toutefois montrée disposée à continuer de soutenir financièrement l'ASSASD par le biais d'un sponsoring évènementiel. Nous remercions chaleuresement pour le soutien.

Les partenaires de sponsoring en 2015:
- Cosanum SA (logicien au service de la santé)
- IBA (matériel et meubles de bureau)
- Rigert SA (montes-escaliers et élévateurs)
- Smith & Nephew SA (matériel de soins de plaie)
- Swisscom (conditions préférentielles pour téléphone portable et numéro de téléphone unique)
- Traitafina SA (service de livraison de repas à domicile)
- webways sa (site de l'Aide et soins à domicile/ portail des offres d'emploi)
- Adecco (service de placement pour le personnel)

Les preferred partners en 2015:
- Citroën
- Emil Frey (Mitsubishi, Subaru, Suzuki, Toyota)
- Fiat
- Opel
- Renault
- Smart

La plupart de ces entreprises offrent des conditions préférentielles attrayantes aux organisations d'aide et de soins à domicile.
Des informations détaillées se trouvent sur www.aide-soins-domicile.ch.

Isabel Küffer,
responsable du secteur Communication / Marketing

Leader incontestable du marché

21

De plus en plus de personnes sont soignées et prises en charge en ambulatoire. Leur nombre s'élevait à 269 000 en 2014, soit trois pourcents de plus que l'année précédente. 83 pourcents d'entre elles étaient des clients de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif.

La statistique de l'aide et des soins à domicile de 2014, publiée en novembre 2015 par l'Office fédéral de la statistique (OFS), montre qu'il n'y a pas eu de grands changements dans les parts du marché par rapport à l'année précédente. 83 % de tous les clients qui ont bénéficié d'aide et de soins à domicile ont été pris en charge par l'Aide et soins à domicile à but non lucratif, 9 % par des infirmières et infirmiers indépendants et 8 % par des organisations à but commercial. En outre, il existe de grandes différences dans les heures de prestations fournies par client et par année. Ainsi pour les soins de longue durée, on compte 55 heures pour l'Aide et soins à domicile à but non lucratif contre 105 heures pour les entreprises à but commercial. La différence est encore plus élevée pour l'aide au ménage et l'accompagnement social: 39 heures pour l'Aide et soins à domicile à but non lucratif contre 142 heures pour les entreprises à but commercial. Ces différences s'expliquent principalement par l'obligation d'admettre qui incombe à l'Aide et soins à domicile à but non lucratif qui doit prendre en charge toutes les interventions, même celles de courte durée.

La tendance à une diminution du nombre des organisations d'aide et de soins à domicile à but non lucratif se poursuit. Ainsi, de 2013 à 2014, leur nombre a baissé de 579 à 557 (–4 %). Cette réduction s'explique essentiellement par des fusions d'organisations. Par contre, durant la même période, le nombre de postes à plein temps de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif a augmenté de 3 %.

Selon la statistique de l'OFAS, l'Aide et soins à domicile à but non lucratif emploie 34 500 personnes. Celles-ci se répartissent sur quelque 16 000 postes à plein temps. Leur taux d'occupation moyen s'élève à 46 pourcents. Il est de treize points de pourcentage supérieur à celui de l'Aide et soins à domicile à but commercial (30 %). Le taux de personnel formé à un niveau supérieur est plus élevé dans l'Aide et soins à domicile à but non lucratif que dans l'Aide et soins à domicile à but commercial. 31,4 % des postes à plein temps dans l'Aide et soins à domicile à but lucratif sont occupés par des infirmières et infirmiers formés dans une Haute école spécialisée (HES) ou une Ecole supérieure (ES). Dans les organisations à but commercial, le personnel infirmier représent 24,9 %. Cette différence dans la qualification du personnel va de pair avec une différence dans la diversité des prestations fournies. Dans l'Aide et soins à domicile à but non lucratif, 67 % de toutes les heures facturées se réfèrent aux soins de longue durée et 29 % à l'aide au ménage et à l'accompagnement social. Dans les organisations à but commercial, 63 % se réfèrent aux soins de longue durée et 34 % à l'aide au ménage et à l'accompagnement social. Un phénomène identique s'observe pour les soins de longue durée: dans l'Aide et les soins à domicile à but non lucratif, 40 % des heures de soins de longue durée sont consacrées à l'évaluation, aux conseils, à l'examen et au traitement et 60 % aux soins de base. Dans l'Aide et soins à domicile à but commercial, 29 % sont consacrées à l'évaluation, aux conseils, à l'examen et au traitement et 71 % aux soins de base.

Silvia Marti, responsable du secteur Politique et bases

Clôture des comptes

Le nouveau droit comptable est appliqué pour la première fois en 2015. Le Magazine Aide et Soins à Domicile est désormais intégré dans les comptes annuels de l'association.

Compte de résultat de l'association

Etant donné que le nouveau droit comptable est appliqué pour la première fois en 2015, la structure des comptes annuels a été partiellement adaptée par rapport à l'année précédente. Le Magazine Aide et Soins à Domicile a été intégré dans les comptes annuels de l'association; il est toutefois présenté encore séparément dans une annexe. Le produit net provenant de livraisons et de prestations s'élève à 2 333 790 francs et les frais d'exploitation à 2 461 073 francs. Après avoir pris en compte le résultat financier et le résultat extraordinaire, le résultat final présente une perte de 135 222 francs. Après la dissolution des provisions et des prélèvements de fonds pour un montant s'élevant à 128 000 francs au total, le compte de résultat se solde par une perte de 7 222 francs, le Magazine étant à l'origine de cette perte.

Compte de résultat pour le Magazine Aide et Soins à Domicile

Le produit net provenant de livraisons et de prestations s'élève à 392 408 francs et les frais d'exploitation à 424 298 francs. Les comptes du Magazine Aide et Soins à Domicile se soldent ainsi par un déficit de 31 890 francs. 23 000 francs sont prélevés du fonds pour le Magazine Aide et Soins à Domicile pour l'édition numérique et 8 890 francs sont financés par le biais de l'association. Ce résultat négatif s'explique, comme l'année précédente, par les revenus des annonces substantiellement moins élevés.

Bilan

En 2015, la dissolution de provisions et des prélèvements de fonds ont permis de libérer 128 000 francs au total. La provision de 40 000 francs pour le secteur Communication a été entièrement dissoute en faveur de la stratégie de marque. 50 000 francs ont été dissous de la provision RAI-HC pour développer RAI-HC. De plus, 15 000 francs ont été prélevés du fonds réservé à des projets et des séminaires et 23 000 francs ont été retirés du fonds pour le Le Magazine Aide et Soins à Domicile.

Bilan

au 31.12.2015

25

ACTIFS	31.12.2015 CHF	%	Exercice précédent CHF	%
Liquidités	1 148 288.31		1 273 322.21	
Créances résultant de livraisons et de prestations	17 553.70		2 079.34	
Réserves littérature spécialisée	1.00		1.00	
Comptes de régularisation	82 532.52		40 002.85	
Projets commencés OFAS	0.00		94 847.15	
Actif circulant	**1 248 375.53**	**98.7**	**1 410 252.55**	**98.2**
Immobilisations corporelles meubles	16 720.00		25 350.00	
Actif immobilisé	**16 720.00**	**1.3**	**25 350.00**	**1.8**
Actif	**1 265 095.53**	**100.0**	**1 435 602.55**	**100.0**

PASSIFS	31.12.2015 CHF	%	Exercice précédent CHF	%
Dettes résultant de livraisons et de prestations	108 732.35		175 213.95	
Comptes de régularisation	144 859.08		113 661.78	
Fonds étrangers à court terme	**253 591.43**	**20.0**	**288 875.73**	**20.1**
Provision Département Communication	0.00		40 000.00	
Provision RAI-HC	35 000.00		85 000.00	
Provision Financement des soins	105 000.00		105 000.00	
Fonds étrangers à long terme	**140 000.00**	**11.1**	**230 000.00**	**16.0**
Fonds étrangers	**393 591.43**	**31.1**	**518 875.73**	**36.1**
Fonds Projets et séminaires	180 000.00		195 000.00	
Fonds Magazine Aide et Soins à Domicile	67 355.11		90 355.11	
Capital libre	631 371.71		625 825.70	
Perte de l'exercice / bénéfice de l'exercice	–7 222.72		5 546.01	
Capital d'organisation	**871 504.10**	**68.9**	**916 726.82**	**63.9**
Passifs	**1 265 095.53**	**100.0**	**1 435 602.55**	**100.0**

Compte de résultat

au 31.12.2015

PRODUITS	2015	Exercice précédent*	Budget	Budget
	CHF	CHF	2015	2016
Produits du sponsoring / publicité	448 513.08	556 892.70	584 100.00	547 800.00
Produits des ventes	98 435.09	100 988.02	94 200.00	110 700.00
Taxe sur la valeur ajoutée	–22 568.45	–8 536.75	–2 300.00	–6 090.00
Produits d'exploitation résultant de livraisons et prestations	**524 379.72**	**649 343.97**	**676 000.00**	**652 410.00**
Subvention AVS	1 100 000.00	1 100 000.00	1 100 000.00	1 100 000.00
Subvention AVS Projets	0.00	104 513.10	0.00	7 500.00
Subvention AVS cours pour aide à domicile	86 310.00	85 990.00	110 000.00	120 000.00
Contribution Confédération / canton	30 095.75	0.00	0.00	0.00
Cotisations de membres	478 766.20	479 382.95	533 500.00	476 000.00
Contribution Association faîtière pour «Magazine Aide et Soins à Domicile»	45 000.00	45 000.00	45 000.00	45 000.00
Contributions Contrat d'administration	65 500.00	82 000.00	20 000.00	60 000.00
Dons	3 738.55	197 917.02	0.00	0.00
Contributions Pouvoirs publics / autres produits	**1 809 410.50**	**2 094 803.07**	**1 808 500.00**	**1 808 500.00**
Produit net des livraisons et des prestations	**2 333 790.22**	**2 744 147.04**	**2 484 500.00**	**2 460 910.00**

* L'organisation des chiffres a été adaptée au nouveau droit comptable. Les résultats du magazine sont désormais présentés séparément dans l'annexe.
Des contributions de sponsoring pour l'exercice 2015 à hauteur de CHF 60 000.00 n'ont pas été régularisées au cours de l'exercice précédent.

Compte de résultat

au 31.12.2015

CHARGES	2015	Exercice précédent*	Budget	Budget
	CHF	CHF	2015	2016
Salaires	1 074 032.55	1 024 766.00	1 018 300.00	1 031 000.00
Prestations sociales	186 236.85	185 363.65	189 500.00	185 000.00
Conseil spécialisé	652 391.20	774 639.50	771 900.00	736 400.00
Autres frais de personnel	49 790.30	103 800.05	50 600.00	48 000.00
Charges de personnel	**1 962 450.90**	**2 088 569.20**	**2 030 300.00**	**2 000 400.00**
Entretien / réparation / remplacement	5 781.75	6 630.20	6 000.00	6 500.00
Charges locatives / frais accessoires	84 964.65	77 359.90	78 600.00	78 700.00
Charges administratives	46 519.60	44 558.57	35 500.00	35 400.00
Frais	75 114.05	56 329.85	71 750.00	71 950.00
Informatique	59 392.90	66 332.75	51 000.00	24 200.00
Publicité et relations publiques	214 659.85	225 553.65	244 500.00	230 500.00
Autres charges d'exploitation	3 559.49	3 276.64	8 160.00	8 410.00
Autres charges d'exploitation	**489 992.29**	**480 041.56**	**495 510.00**	**455 660.00**
Amortissements	8 630.00	14 550.00	28 800.00	26 000.00
Amortissements sur l'actif immobilisé	**8 630.00**	**14 550.00**	**28 800.00**	**26 000.00**
Total charges d'exploitation	**2 461 073.19**	**2 583 160.76**	**2 554 610.00**	**2 482 060.00**
Résultat d'exploitation	**–127 282.97**	**160 986.28**	**–70 110.00**	**–21 150.00**
Intérêts du capital	1 247.97	2 461.62	0.00	2 000.00
Résultat financier	**1 247.97**	**2 461.62**	**0.00**	**2 000.00**
Résultat ordinaire	**–126 035.00**	**163 447.90**	**–70 110.00**	**–19 150.00**
Produits exceptionnels	671.80	7 197.70	0.00	0.00
Charges exceptionnelles	–9 859.52	–74 744.48	0.00	0.00
Produits exceptionnels	**–9 187.72**	**–67 546.78**	**0.00**	**0.00**
Résultant avant modification des provisions / fonds	**–135 222.72**	**95 901.12**	**–70 110.00**	**–19 150.00**
Dissolution des provisions	90 000.00	0.00	50 000.00	29 500.00
Prélèvement sur les fonds Projets et séminaires	15 000.00	0.00	0.00	0.00
Apport aux fonds «Magazine Aide et Soins à Domicile»	0.00	–187 227.02	0.00	0.00
Prélèvement sur les fonds «Magazine Aide et Soins à Domicile»	23 000.00	96 871.91	23 000.00	0.00
Perte de l'exercice / bénéfice de l'exercice	**–7 222.72**	**5 546.01**	**2 890.00**	**10 350.00**

* L'organisation des chiffres a été adaptée au nouveau droit comptable. Les résultats du magazine sont désormais présentés séparément dans l'annexe. Des contributions de sponsoring pour l'exercice 2015 à hauteur de CHF 60 000.00 n'ont pas été régularisées au cours de l'exercice précédent.

Annexe

28

Raison sociale, forme juridique et siège
Sous le nom d'«Association suisse des services d'aide et de soins à domicile» est constituée une association selon l'art. 66 ss du Code civil suisse ayant son siège à Berne, numéro IDE CHE-108.308.399.

Principes généraux de la comptabilité et de la présentation des comptes
Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la législation suisse, notamment des articles consacrés à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

Le nouveau droit comptable a été appliqué pour la première fois. Les comptes annuels peuvent donc comporter des adaptations par rapport à l'exercice précédent.

Principes comptables et principes d'évaluation
Le principe des coûts d'acquisition ou de production s'applique de façon générale aux comptes annuels. L'actif circulant est évalué à la valeur d'acquisition ou à la valeur vénale moins élevée. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux valeurs d'acquisition moins les amortissements nécessaires.

Les principes appliqués sont conformes à la loi. Il n'y a pas eu de droits d'option et aucune décision discrétionnaire ayant des conséquences significatives sur l'établissement des présents comptes annuels n'a été prise. Il n'y a en outre aucune particularité concernant l'établissement du bilan, qui nécessiterait une présentation séparée.

Nombre de collaborateurs
Le nombre d'emplois à temps plein est supérieur à 10 dans une moyenne annuelle, mais inférieur à 50.

Compte de résultat Magazine au 31. 12. 2015

PRODUITS	2015	Exercice précédent	Budget	Budget
	CHF	CHF	2015	2016
Produits d'exploitation	225 949.13	294 799.73	335 900.00	343 400.00
Subventions / contributions	166 459.00	166 459.00	166 500.00	166 500.00
Produit net des livraisons et des prestations	**392 408.13**	**461 258.73**	**502 400.00**	**509 900.00**
Charges de personnel	320 960.05	408 029.50	399 000.00	422 500.00
Autres charges d'exploitation	103 338.80	102 508.90	126 400.00	87 400.00
Total charges d'exploitation	**424 298.85**	**510 538.40**	**525 400.00**	**509 900.00**
Résultat d'exploitation	**–31 890.72**	**–49 279.67**	**–23 000.00**	**0.00**
Résultat financier	0.00	2.30	0.00	0.00
Résultant avant modification des fonds	**–31 890.72**	**–49 277.37**	**–23 000.00**	**0.00**
Financement par le biais des Fonds «Magazine Aide et Soins à Domicile»	23 000.00	25 000.00	23 000.00	0.00
Financement complémentaire du Magazine via l'Association	**–8 890.72**	**–24 277.37**	**0.00**	**0.00**

Fonds Aide et soins à domicile Magazine

Date		Affectation	Apports	Solde
2014		CHF	CHF	CHF
22.12.14	Dons Association de soutien		187 140.92	187 140.92
22.12.14	Charges Magazine 2013	–59 246.35		127 894.57
22.12.14	Entrées d'abonnement Association de soutien 2014	–12 502.98		115 391.59
22.12.14	Entrées d'abonnement Association de soutien 2015	–122.58		115 269.01
31.12.14	Paiement final Association de soutien		86.10	115 355.11
31.12.14	Prélèvement sur les fonds pour l'app	–25 000.00		90 355.11
31.12.14	**Total**	**–96 871.91**	**187 227.02**	**90 355.11**
31.12.15	Prélèvement sur les fonds pour l'app	–23 000.00	0.00	67 355.11
31.12.15	**Total**	**–23 000.00**	**0.00**	**67 355.11**

	31. 12. 2015	Exercice précédent
	CHF	CHF
Dissolution nette de réserves latentes	**90 000.00**	**0.00**
Dettes résultant d'opérations de leasing		
avec une durée de vie résiduelle de plus de 12 mois		
Contrat de bail ferme pour l'immeuble de bureaux jusqu'au 30. 6. 2018	149 100.00	208 740.00

Explications relatives aux positions exceptionnelles, uniques ou hors période du compte de résultat
Les charges exceptionnelles concernent essentiellement un paiement complémentaire de TVA sur les recettes des annonces du «Magazine Aide et soins à Domicile» en 2014.

30

Provenance des fonds

	CHF	%
Sponsoring / publicité / ventes	634 880	27.2
Intérets du capital / dons	4 987	0.2
Subvention AVS	1 100 000	47.1
Subvention AVS pour aides à domicile	86 310	3.7
Cotisations Confédération / canton	30 096	1.3
Cotisations de membres	478 766	20.5
Total	**2 335 038**	**100.0**

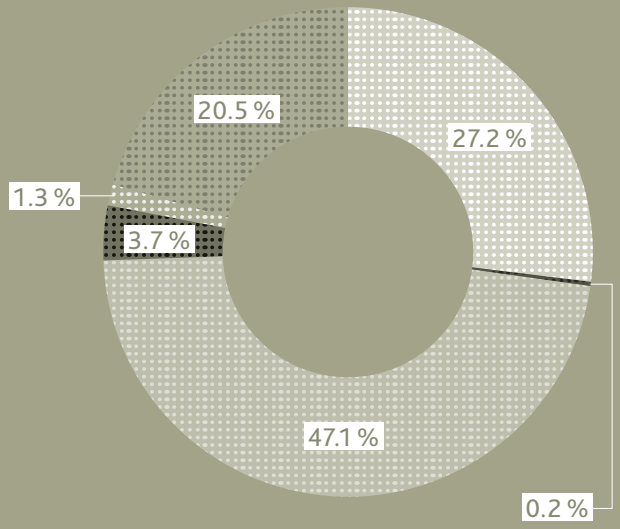

Affectation des fonds

	CHF	%
Direction de l'association	553 048	22.5
Communication / marketing	462 581	18.8
Qualité	185 292	7.5
Formation	291 926	11.9
Produits / prestations	132 471	5.4
RAI-Home-Care	268 257	10.9
AVS course pour aides à domicile	95 468	3.9
Magazine ASD	424 299	17.2
Projets	47 732	1.9
Total	**2 461 073**	**100.0**

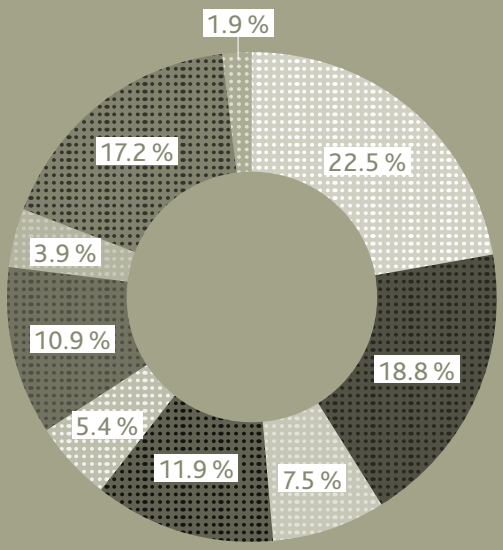

Organes de l'association

Comité central

Walter Suter	Président, Représentation d'intérêts / Finances	Hünenberg
Rahel Gmür	Vice-présidente, Formation	Berne
Peter Mosimann	Vice-président, Conventions avec les assureurs	Cologny
Claudia Aufdereggen		Liestal
Gabriele Balestra		Gordola
Beat Bucheli		Wünnewil
Lorenz Hess	Représentation d'intérêts	Stettlen
Sibylle Ochsner		Galgenen
Prof. Dr. Alain Pécoud	RAI-HC / Qualité	Pully
Erich Pfäffli	eHealth	Turbenthal
Gabriela Winkler	Communication / Marketing	Oberglatt

Secrétariat central

Dr. Beatrice Mazenauer jusqu'au 30. 5. 2015	Secrétaire centrale	100 %
Marianne Pfister à partir du 1. 5. 2015	Secrétaire centrale	90 %
Silvia Marti Lavanchy*	Secrétaire centrale adjointe, Responsable Politique / stratégies	60%, à partir du 1.5.15: 70 %
Esther Bättig	Qualité / eHealth	60 %
Nicole Dana-Classen	Rédactrice francophone du Magazine Aide et Soins à Domicile	50 %
Rudolf Gafner à partir du 1. 6. 2015	Rédacteur en chef du Magazine Aide et Soins à Domicile	80 %
Séverine Gay	Responsable Administration / Organisation de congrès	70 %
Cornelis Kooijman* à partir du 1. 3. 2015	Responsable Qualité / eHealth	80 %
Isabel Küffer*	Responsable Communication / Marketing	80 %
Ursula Ledermann Bulti*	Responsable Formation	80 %
Aziz Moudi	Administration	90 %
Lisa Pesenti	Adjointe Communication / Marketing	60 %
Nina Roschi	Assistante de direction Administration / Organisation de congrès	80 %
Stefan Senn jusqu'au 30. 6. 2015	Rédacteur en chef du Magazine Aide et Soins à Domicile	80 %

*Membre de la direction

Mandats externes

Pro Office	Comptabilité	Bienne
Françoise Taillens	Traduction allemand-français	Berne

Commissions et groupes de travail

– Etat 31. 12. 2015
– CC = Comité central
– SC = Secrétariat central

Commission Formation
Rahel Gmür (direction, CC), Sandrine Fellay Morante (GE), Karin Hirschle (LU), Max Moor (AG), Ursula Ledermann Bulti (SC), Franziska Zeller (TG), Valérie Vouillamoz (VS)

Groupe de travail Communication
Gabriela Winkler (direction, CC), Thomas Jeiziner (ZH), Dominik Weber (SG), Erika Wüthrich (BE), Isabel Küffer (SC), Lisa Pesenti (SC)

Commission de rédaction Magazine Aide et Soins à Domicile
Gabriela Winkler (direction, CC), Peter Mosimann (CC), Erich Pfäffli (CC), Ruedi Gafner (SC, rédacteur en chef), Nicole Dana-Classen (SC, rédactrice), Isabel Küffer (SC), Marianne Pfister (SC)

Groupe de pilotage Stratégie de la marque
Gabriela Winkler (direction, CC), Walter Suter (CC), Lorenz Hess (CC), Marianne Pfister (SC), Isabel Küffer (SC), Peter Mosimann (CC), Rahel Gmür (CC), Valérie Vouillamoz (VS), Thomas Jeiziner (ZH)

Groupe spécialisé Politique
Walter Suter (direction, CC), Rahel Gmür (CC), Peter Mosimann (CC), Lorenz Hess (CC), Marianne Pfister (SC), Silvia Marti (SC), Isabel Küffer (SC, participation selon les besoins)

Commission spécialisée Soins pédiatrique à domicile
Elsbeth Wandeler (direction), Thomas Engeli (TG), Eva Gerber (ZH), Mariette Meuter (BE), Helene Meyer-Jenni (LU), Catherine Pilloud (VD), Josiane Seiler (VS), Lucia Vogt-Schmid (SO), Marianne Pfister (SC)

Groupe de travail Manuel Finances – Comptabilité financière
Silvia Marti (direction, SC), Gabriele Balestra (CC), Lukas Bäumle (BL), Flavio Carbone (VD), Tino Morell (GR), Claudio Rabagliati (ZG), Werner Schnyder (SZ), Markus Schwager (ZH)

Groupe de pilotage Etude «Prix coûtant de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif»
Gabriele Balestra (CC), Rahel Gmür (CC), Peter Mosimann (CC), Silvia Marti (SC)

Délégation chargée des négociations: convention administrative avec tarifsuisse sa et HSC
Peter Mosimann (co-direction, CC), Marianne Pfister (co-direction, SC), Gabriele Balestra (CC), Rahel Gmür (CC), Markus Reck (ASPS), Doris Ruckstuhl (ZG), Markus Schwager (ZH), Dominik Weber (SG), Silvia Marti (SC)

Groupe de pilotage Pool de données HomeCareData (jusqu'en février 2015)
Alain Pécoud (direction, CC), Laila Burla (Obsan), Therese Grolimund (OFSP), Stefan Leutwyler (CDS), Esther Bättig (SC)

Commission HomeCareData
Erich Pfäffli (CC), Claudia Aufdereggen (CC), Christina Gueninchault (GE), Annemarie Fischer (ZH), Maria Gasser (ZG), Florence Wilmes (BS), Esther Bättig (SC), Patrick Abt (IEFM, Université de Berne)

Groupe de pilotage RAI-HC
Alain Pécoud (direction, CC), Tatjana Castelli (VD), Dominique Germann (CDS), Jutta Guggisberg (HSC), Barbara Hedinger (LU), Annette Messer (Tarifsuisse), Cornelis Kooijman (SC), Esther Bättig (SC)

Echange électronique des données

- **Forum Datenaustausch:** Beatrice Mazenauer (SC), Marianne Pfister (SC, à partir du 1. 5. 2015)
- **Organe spécialisé Forum Datenaustausch:** Cornelis Kooijman (SC, à partir du 1. 3. 2015)
- **Comité de standardisation technique eKARUS:** Erich Pfäffli (SC)
- **Groupe d'experts FachDesign Soins eKARUS:** Christina Brunnschweiler (ZH), Silvia Marti (SC), Cornelis Kooijman (SC)
- **Groupe d'experts TechDesign Soins eKARUS:** Judith Liechti (BE), Anja Stauffer (BE), Silvia Marti (SC), Cornelis Kooijman (SC)
- **Groupe d'experts TarifDesign:** Cornelis Kooijman (SC, participation uniquement en cas de thèmes pertinents pour l'Aide et soins à domicile)

Délégation OdASanté

- **Comité:** Beatrice Mazenauer (SC), Marianne Pfister (SC, à partir du 1. 5. 2015)
- **Groupe de pilotage Examens fédéraux dans le domaine des soins:** Ursula Ledermann Bulti (SC)
- **Groupes de travail:**
  - **commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation (CSDQ) Examen professionnel Soins de longue durée et accompagnement:** Max Moor (AG)
  - **commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation Aide en soins et accompagnement (CSDQ ASA):** Elsbeth Liechti (ZH)
  - **commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation d'assistant-e en soins et santé communautaire (CSDQ ASSC):** Elsbeth Liechti (ZH)
  - **commission de développement Plan d'études cadre Soins infirmiers ES:** Karin Zürcher (BE)
  - **plan de formation d'assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC):** Franziska Eastus (BE)

Notre partenaire de sponsoring

Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

39

L'Aide et soins à domicile à but non lucratif est un pilier porteur du système de santé et du social en Suisse. Depuis vingt ans, l'ASSASD s'implique comme association faîtière pour le développement de la branche.

L'Association faîtière est l'interlocutrice des autorités, des spécialistes de la santé et des medias. Elle représente les intérêts de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif au niveau national et intercantonal auprès des instances politiques, des organisations partenaires et des assureurs.

Sur mandat de la Confédération, l'ASSASD assume la coordination de problématiques spécifiques entre les 26 cantons; celle-ci est indemnisée financièrement sur la base d'un contrat de prestations conclu avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

L'ASSASD regroupe 24 associations cantonales d'aide et de soins à domicile. 560 organisations d'aide et de soins à domicile leur sont rattachées et exploitent un réseau de services d'aide et de soins à domicile répartis sur toute la Suisse. Les 34 500 collaboratrices et collaborateurs de l'aide et des soins à domicile (l'équivalent de 15 800 postes à plein temps) prennent en charge quelque 222 600 clients à leur domicile par année.

En tant qu'association de la branche, l'ASSASD s'engage pour le développement professionnel des prestations d'aide et de soins à domicile. Elle fait paraître des publications spécialisées et met à disposition des documents d'information.

L'ASSASD a été créée en 1995 suite à la fusion de l'Association suisse des organisations d'aide familiales (ASOAF) et de la Fédération suisse des services de santé communautaire (FSSC).

AIDE ET SOINS A DOMICILE

Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD)
Sulgenauweg 38, Case postale 1074, 3000 Berne 23
Tél. 031 381 22 81
admin@spitex.ch
www.aide-soins-domicile.ch

Impressum
Rédaction: Lisa Pesenti, ASSASD, Berne
Traduction: Françoise Taillens
Conception visuelle / mise en page: Pomcanys Marketing SA, Zurich
Impression: Stutz Druck AG, Wädenswil